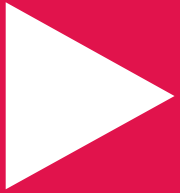
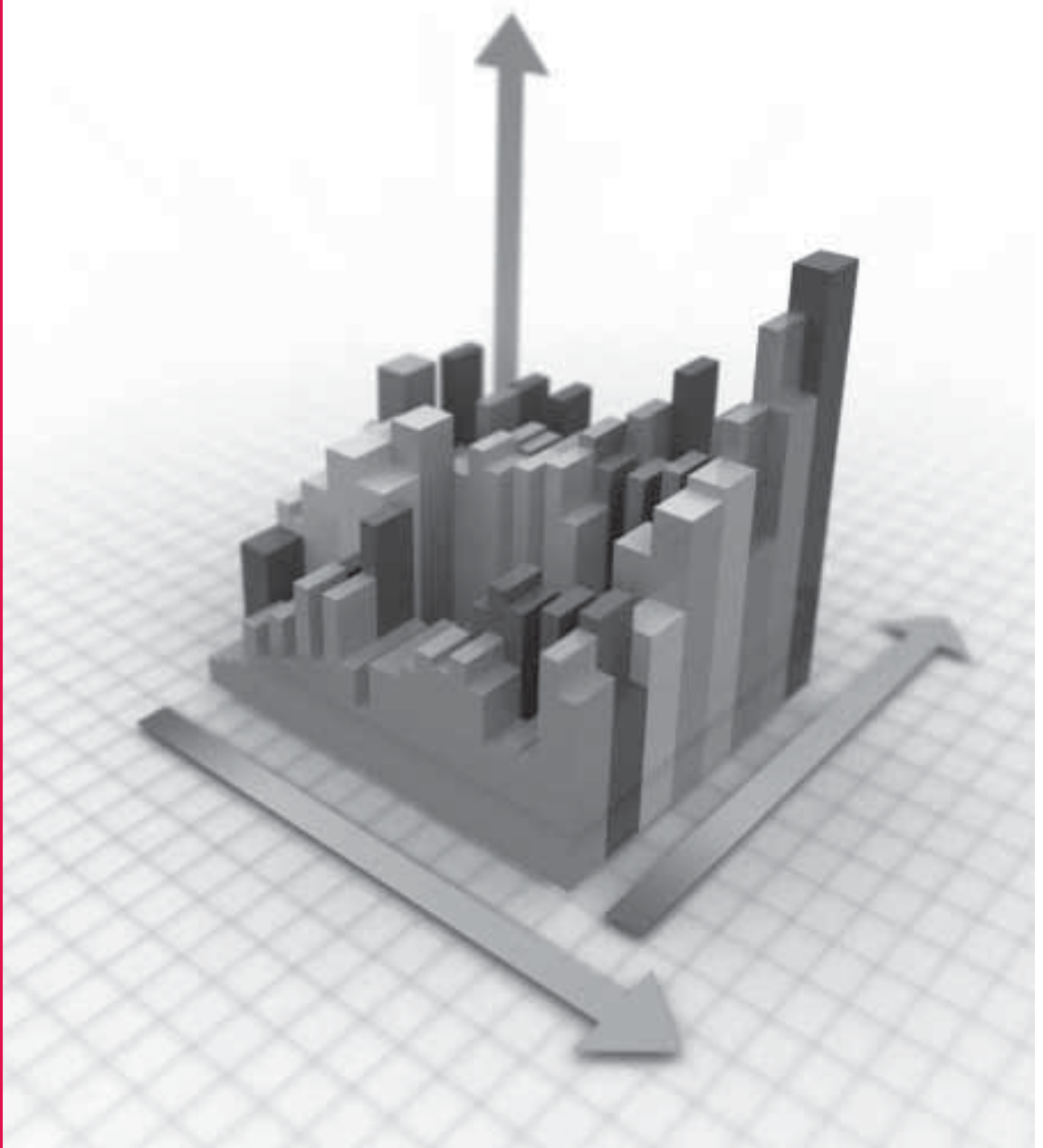


a



# Analyse 2<sup>ème</sup> trimestre 2009 : comportements de paiement des entreprises en Europe



altares

► La connaissance inter-entreprises

Altaires est un acteur de référence des services aux entreprises. Il fournit à ses clients des solutions pour accélérer la croissance dans deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier en France, en Europe et à l'international.

Altaires propose depuis début 2005 deux cycles d'analyses trimestrielles, dans deux domaines spécifiques de la connaissance inter-entreprises, liés aux échanges économiques :

- les défaillances d'entreprises en France, complétées par les sauvegardes depuis l'entrée en vigueur de la loi au 1<sup>er</sup> janvier 2006
- les retards de paiements en Europe

Pour chacun de ces thèmes, Altaires publie chaque trimestre une synthèse et une analyse des évolutions de tendance ; un bilan semestriel et un bilan annuel viennent compléter chaque cycle d'analyses trimestrielles. Ces analyses sont disponibles sur simple demande aux contacts ci-dessous, et font l'objet d'un envoi par mail, dès parution. Elles sont de plus systématiquement consultables en ligne, sur le site [www.altaires.fr](http://www.altaires.fr) et peuvent être téléchargées au format PDF.

DATE DE PUBLICATION : MARDI 1<sup>ER</sup> SEPTEMBRE 2009

**ALTARES**  
55 avenue des Champs Pierreux  
Immeuble Le Capitole  
92012 Nanterre  
contact@altaires.fr  
Tél : 01 41 37 51 04 – Fax : 01 41 37 50 01  
[www.altaires.fr](http://www.altaires.fr)  
Responsable des études  
Thierry Millon  
Tél : 04 72 65 15 51

Relations Presse : Actual Consultants  
Aurélié DELMAET - Françoise LINHART  
agence@actualconsultants.fr  
36 ter avenue Franklin Roosevelt  
77210 Avon Fontainebleau  
Tél : 01 60 70 00 00 – Fax : 01 60 39 02 02  
[www.actualconsultants.fr](http://www.actualconsultants.fr)

# LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE

2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2009

## PANORAMA GÉNÉRAL 4

---

## STATISTIQUES DÉTAILLÉES 9

---

- 9 Courbe d'évolution des retards de paiement en Europe depuis 10 ans  
Les retards de paiement en Europe au 2<sup>ème</sup> trimestre 2009
- 10 Comportements de paiement des entreprises européennes au 2<sup>ème</sup> trimestre 2009  
Comportements de paiement des entreprises européennes au 2<sup>ème</sup> trimestre 2008
- 11 Évolution des jours de retard de paiement des entreprises en Europe du 2<sup>ème</sup> trimestre 2006 au 2<sup>ème</sup> trimestre 2009  
Comparaison des délais moyens de règlement en Europe au 2<sup>ème</sup> trimestre 2009

## ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE 12

---

- 12 Pays-Bas et France
- 13 Belgique et Allemagne
- 14 Italie, Espagne et Portugal
- 15 Royaume-Uni et Irlande

## ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE 16

---

- 16 Nombre de jours de retard par activité et par pays au 2<sup>ème</sup> trimestre 2009
- 17 Évolution des retards par activité et par année aux 2<sup>ème</sup> trimestres 2005 à 2009  
Immobilier
- 18 Industrie  
Bâtiment
- 19 Commerce  
Transport  
Administration

## MÉTHODOLOGIE 20

---

LES COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE :  
L'ANALYSE TRIMESTRIELLE ALTARES

## Globalement, en Europe, les paiements des entreprises ne se dégradent plus.

Ils s'améliorent même en France et aux Pays-Bas.

En moyenne, sur le deuxième trimestre 2009, les retards de paiement se stabilisent à 14,9 jours. Le Royaume-Uni reste toutefois mal orienté.

La société Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, constate que, sur le deuxième trimestre 2009, les entreprises européennes payent leurs fournisseurs avec un retard moyen de 14,9 jours. Ce délai est stable depuis fin 2008. Sur la décennie, le cap des 15 jours n'a été franchi qu'en 2003.

L'analyse, par le programme international DunTrade<sup>1</sup>, des balances âgées des entreprises fait toutefois apparaître des comportements variables selon les pays.

Ainsi, les reports de règlement atteignent des niveaux historiques au Royaume-Uni (au-delà de 18 jours), s'allongent sensiblement en Europe du sud et se stabilisent en Allemagne et en Belgique. En revanche, les comportements de paiement s'améliorent en France et aux Pays-Bas (inférieurs à 12 jours).

---

1 - Depuis 45 ans aux Etats-Unis et 25 ans en Europe, le programme DunTrade, unique au monde, analyse les informations provenant directement de la comptabilité client de milliers de sociétés participantes. (Voir méthodologie).



Decide with Confidence



En **Europe**, sur 2009, les comportements de paiement des entreprises ne se dégradent plus. Au cours du deuxième trimestre 2009, les retards de paiement se fixent, comme fin 2008, à 14,9 jours. Il s'agit là du premier signe de détente après un an et demi de rapide détérioration.

En effet, en seulement 18 mois, les entreprises européennes avaient hypothéqué cinq années de constante amélioration pendant lesquelles les retards de paiement avaient atteint leur niveau le plus élevé de la décennie à 15,4 jours en 2003, avant de tomber progressivement jusqu'à un seuil historiquement bas de 12,5 jours en 2007.

Depuis 2008, les tendances s'inversaient à un rythme accéléré et les reports de règlement approchaient les 15 jours en fin d'année (14,9 jours). Sur ce début 2009, les comportements de paiement se stabilisent.

Sur le deuxième trimestre 2009, 9,86 % des entreprises européennes payent leurs fournisseurs avec des retards supérieurs à 30 jours. Ce ratio reste encore très supérieur à celui relevé un an plus tôt (8,36 %) mais confirme, néanmoins, la stabilisation observée sur les comportements de paiement. En effet, fin 2008, le taux de report de plus de 30 jours étaient de quasiment 10 % (9,96 %). Cet indicateur de longs retards est d'autant plus important qu'il apporte un éclairage probant sur l'évolution des défaillances d'entreprises. En effet, Altares constate, au travers des mesures de performance de ses scores de risque, que les entreprises retardant leurs règlements fournisseurs de plus de 30 jours présentent une probabilité de défaillance multipliée par six. Une plus forte proportion de longs retards tend donc à se traduire par une augmentation des défaillances d'entreprises sur les mois suivants.

Pour autant, les comportements de paiement évoluent de façon très disparate selon les pays. Ainsi, se dégradent-ils encore au Royaume-Uni, en Irlande, en Italie, en Espagne et au Portugal, tandis qu'ils se stabilisent voire s'améliorent en Belgique, en Allemagne, aux Pays-Bas et en France.

En **France**, justement, le deuxième trimestre 2009 confirme une tendance observée depuis quelques mois. Les retards de paiement des entreprises françaises ramenés à moins de 12 jours dès le printemps 2008 (11,8 jours) s'améliorent encore et atteignent, désormais, leur niveau le plus bas à 11,6 jours. Cependant, cette performance masque des comportements moins vertueux toujours solides. En effet, seulement une entreprise française sur trois (33,1 %) paye ses factures à la date convenue ; 38,6 % règlent leurs fournisseurs avec un retard de quelques jours, c'est la plus forte proportion en Europe où la moyenne se situe à 28,2 %. En revanche, la France se distingue plus avantageusement en affichant le plus faible taux de longs retards ; 5,3 % des paiements présentent un retard supérieur à 30 jours contre 9,9 % en moyenne en Europe.



Decide with Confidence

Les retards de paiement des **entreprises néerlandaises** sont relativement stables aux alentours de 11,5 jours depuis deux ans. Sur le deuxième trimestre 2009, ils sont en amélioration à 11,4 jours contre 11,7 jours un an plus tôt. Sur cette tendance, les factures sont plus fréquemment réglées dans les délais prévus : 39 %, contre 38 % en juin 2008, des paiements sont effectués à la date d'échéance. La performance néerlandaise est d'autant plus méritoire que les délais contractuels de paiement sont généralement plus courts que ceux observés en France.

Depuis fin 2008, la **Belgique** stabilise ses retards de paiement à 14,3 jours ; c'est toutefois 1 jour de plus qu'en juin 2008. Plus d'une entreprise belge sur trois (35,3 %) honore ses paiements à la date convenue (36,3 % en juin 2008).

L'**Allemagne**, fermement attachée à son leadership européen en matière de comportement de paiement, affiche depuis 9 mois un retard moyen, très linéaire, de 10,7 jours. 54,5 % des entreprises allemandes payent leurs fournisseurs à la date d'échéance convenue voire avec anticipation.

En **Italie** les retards de paiement restent bloqués au-delà de 19 jours. Début 2009, les délais étaient de 19,4 jours, ils se situent à 19,8 jours sur le deuxième trimestre. Dans un pays où les délais contractuels de 120 jours ne sont pas rares, moins d'une entreprise sur deux (41,3 %) respecte les échéances de paiement ; elles étaient 49,4 % en juin 2008. Par ailleurs, les retards de paiement peuvent être très longs. Ainsi, 16 % des factures sont réglés avec plus de 30 jours de retard (9,9 % en Europe) ; elles étaient 11,8 % il y a un an.

L'**Espagne** surfe, elle aussi, sur des niveaux record. Au deuxième trimestre 2009, les retards de paiement franchissent les 16 jours (16,5 j) contre 14,8 jours il y a un an. 48,1 % des paiements sont effectués sans retard, ils étaient 49,1 % en juin 2008. Les très longs reports sont également en hausse sensible. 3,4 % des factures sont payées au-delà de 4 mois après la date d'échéance, contre 2,6 % il y a un an.

Le voisin **portugais**, coutumier des retards, s'inscrit également sur une tendance défavorable. Les reports de paiement se situent, au deuxième trimestre 2009, à 25 jours soit 1,5 jour de plus qu'un an plus tôt. Les entreprises portugaises sont désormais aussi nombreuses (20 %) à décaler les échéances de paiement de plus de 30 jours qu'à les respecter.

Au **Royaume-Uni**, l'allongement des retards de paiement amorcé dès le printemps 2007 s'est confirmé, depuis, mois après mois. Sur ce deuxième trimestre 2009, les reports de règlement franchissent le plafond historique de 18 jours (18,1). Aujourd'hui moins d'une entreprise britannique sur quatre (24,2 %) règle ses fournisseurs dans les délais contractuels convenus ; elles étaient encore 31,2 % il y a un an.



Decide with Confidence

Le voisin irlandais est également sur une tendance défavorable. Les reports de paiement se situent, au deuxième trimestre 2009, à 22,3 jours soit 3,2 jours de plus qu'un an plus tôt. Une entreprise irlandaise sur cinq (20,3 %) respecte la date d'échéance de la facture, 16,7 % la reporte de plus de 30 jours.

Dans ce contexte, même si aucun secteur ne présente des retards inférieurs à 14 jours, certains semblent se stabiliser. L'Immobilier dérape de plus de 3 jours en un an et affichent des reports de paiements de près de 20 jours. Les paiements de l'Industrie restent sous tension. Les retards de règlement se stabilisent depuis quelques mois mais à des valeurs (14,1 jours) non connues depuis plus de 6 ans (fin 2002). Dans le sillage de l'Immobilier, le Bâtiment reste sous pression : à 14,8 jours, les retards de paiement du Bâtiment sont comparables aux valeurs constatées début 2003.

Dans le Commerce, après avoir franchis, fin 2008, les 16 jours pour la première fois depuis cinq ans, les retards de paiement de la vente de détail, comme ceux du négoce de gros, se stabilisent.

Depuis un an, les paiements sont tendus dans le Transport. Les retards de paiement sont désormais à 16 jours mais la situation est très variable selon les pays en Europe.

Les comportements de paiement des Administrations s'étaient brusquement dégradés sur le deuxième trimestre 2008. Ils sont actuellement de 14,7 jours et se stabilisent à leurs plus hauts niveaux depuis 2003.



Decide with Confidence



« En augmentation rapide depuis 18 mois, les retards de paiement des entreprises européennes se stabilisent sur le deuxième trimestre 2009. Cette évolution encourageante est, ce trimestre encore, portée notamment par les entreprises françaises. Sans pour autant revendiquer le légitime leadership de leurs voisines allemandes en matière de comportements de paiement, les entreprises françaises peuvent se prévaloir de réussir cette performance dans un contexte économique mais aussi réglementaire pourtant préalablement redoutés », observe Thierry Millon, responsable des analyses Altares.

« En effet, l'encadrement des délais de règlement imposés par la loi L.M.E, mise en place ce début d'année, faisait craindre un allongement des retards de paiement des entreprises ; dans un environnement financier tendu, le recours au crédit fournisseur est, en effet, généralement l'alternative privilégiée pour compenser les besoins de trésorerie. Pourtant, les entreprises françaises confortent leur place parmi les meilleurs élèves en Europe aux côtés de l'Allemagne et des Pays-Bas. Cette performance est d'autant plus essentielle que, rappelons le, les retards de paiement sont à l'origine d'une défaillance sur quatre. Or, en écho à la résistance française sur le front des paiements, l'analyse trimestrielle Altares publiée en juillet confirmait le ralentissement de la hausse des procédures collectives (+ 15 % après deux trimestres consécutifs à + 21 %). Sur ce même deuxième trimestre, les deux premières puissances de l'Union Européenne, l'Allemagne et la France, sortaient du rouge laissant espérer un frémissement de l'économie. Mais comment alors repérer et saisir les nouvelles opportunités qui se dégagent ? Par exemple, en adoptant une lecture dynamique de sa comptabilité client. En effet, l'analyse des comportements de paiement clients est une option efficace pour mesurer en permanence, et donc anticiper, les risques de défaut (dégradation des paiements) comme les potentiels de croissance (amélioration des paiements). Mais il convient aussi de vérifier la façon dont les clients se comportent vis-à-vis d'autres fournisseurs dans une même branche d'activité ou pas. Dans des périodes d'insuffisance de cash, l'entreprise ne manquera pas de décider stratégiquement de la priorité des ordres de paiement. Parmi les quelques 290 millions de factures traitées ce trimestre en Europe par le programme DunTrade nul doute que des arbitrages ont quelques fois précédé les décisions. »

Renseignement : Thierry Millon - Responsable des Études Altares : 04 72 65 15 51

#### A PROPOS D'ALTARES

Altares est née du rapprochement de la Base d'Informations Légales BIL et de Dun & Bradstreet France.

Sa vocation, en tant que spécialiste de la connaissance inter-entreprises : fournir des solutions pour accélérer la croissance.

Altares répond aux besoins des entreprises sur deux axes majeurs : développement commercial et gestion du risque financier, en France, en Europe comme à l'International.

Membre du 1er réseau international d'informations B to B (le D&B Worldwide Network), Altares diffuse en France les solutions créées par le leader mondial D&B. Les clients d'Altares disposent du seul accès global à des données qualifiées sur plus de 140 Millions d'entreprises dans le monde. Dirigée par Thierry Asmar, Altares, détient 40 % du marché français ; avec un CA d'environ 55 Millions d'Euros, l'entreprise compte près de 300 collaborateurs répartis

sur 3 sites principaux : Nanterre, Rambouillet et Villeurbanne.

**ALTARES**  
55 avenue des Champs Pierreux  
Immeuble Le Capitole  
92012 Nanterre  
contact@altares.fr  
www.altares.fr  
Thierry Asmar  
Tél : 01 41 37 51 04



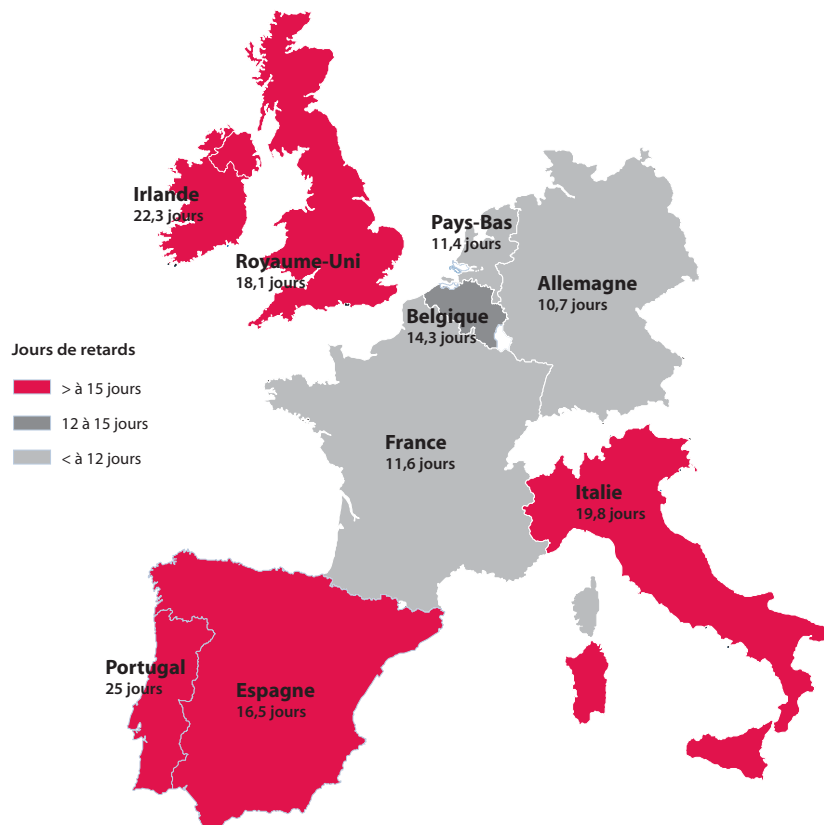
Decide with Confidence

## STATISTIQUES DÉTAILLÉES

### ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DEPUIS 10 ANS (exprimés en jours de retards).



### LES RETARDS DE PAIEMENT EN EUROPE AU 2<sup>EME</sup> TRIMESTRE 2009



**COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2009**  
 (exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

JUIN 2009 TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,3%
À échéance	53,2%	35,3%	48,1%	33,1%	20,3%	41,3%	39,0%	20,2%	24,2%	38,6%
Entre 1 et 15 jours	27,3%	26,5%	21,0%	38,6%	24,6%	21,2%	30,4%	23,7%	29,8%	28,2%
Entre 16 et 22 jours	8,5%	20,1%	11,4%	16,2%	23,2%	13,1%	17,8%	23,4%	23,9%	15,8%
Entre 23 et 30 jours	3,4%	9,3%	6,4%	6,8%	15,2%	8,3%	7,3%	13,5%	9,7%	7,2%
Entre 31 et 60 jours	1,7%	4,2%	5,0%	2,9%	7,8%	5,7%	2,9%	8,1%	5,6%	4,0%
Entre 61 et 90 jours	0,8%	2,8%	2,6%	1,2%	4,4%	3,5%	1,3%	4,3%	4,4%	2,5%
Entre 91 et 120 jours	0,6%	1,2%	2,1%	0,6%	2,8%	3,3%	0,8%	3,1%	1,3%	1,4%
Plus de 120 jours	3,0%	0,5%	3,4%	0,6%	1,6%	3,5%	0,4%	3,8%	1,0%	2,0%

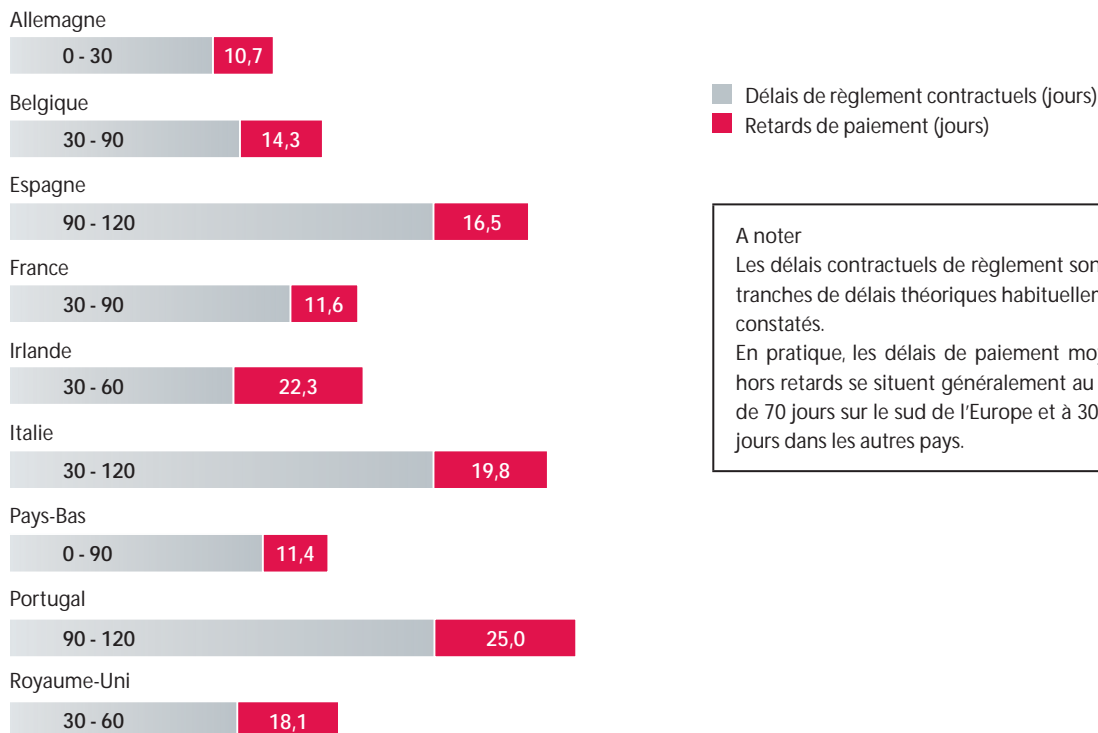
**COMPORTEMENTS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EUROPÉENNES AU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2008**  
 (exprimés en % d'entreprises et distribués par tranche de retard par pays).

JUIN 2008 TRANCHES DE RETARDS	Allemagne	Belgique	Espagne	France	Irlande	Italie	Pays-Bas	Portugal	Royaume-Uni	Europe
Avant le terme	1,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,2%
À échéance	51,5%	36,3%	49,1%	32,9%	21,9%	49,4%	38,0%	22,5%	31,2%	40,7%
Entre 1 et 15 jours	29,1%	27,4%	21,1%	38,4%	29,0%	18,7%	30,5%	22,2%	30,7%	28,6%
Entre 16 et 22 jours	8,7%	19,9%	11,7%	16,1%	24,0%	12,7%	18,4%	22,6%	20,6%	15,3%
Entre 23 et 30 jours	3,4%	8,6%	6,4%	7,0%	12,7%	7,4%	7,5%	15,5%	7,6%	6,7%
Entre 31 et 60 jours	1,7%	4,0%	5,1%	2,9%	6,4%	4,2%	2,9%	7,6%	4,5%	3,5%
Entre 61 et 90 jours	0,9%	2,4%	2,3%	1,2%	2,8%	2,4%	1,4%	3,7%	3,4%	2,0%
Entre 91 et 120 jours	0,6%	1,1%	1,7%	0,6%	1,4%	1,8%	0,8%	2,7%	1,1%	1,1%
Plus de 120 jours	3,2%	0,4%	2,6%	0,7%	1,8%	3,3%	0,4%	3,3%	1,0%	1,8%

## ÉVOLUTION DES JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE DU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2006 AU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2009

	juin 06	sept 06	déc 06	mars 07	juin 07	sept 07	déc 07	mars 08	juin 08	sept 08	déc 08	mars 09	juin 09
Allemagne	9,8	9,8	9,7	9,8	9,6	9,2	9,1	9,4	11,2	10,1	10,7	10,7	10,7
Belgique	17,9	18,7	18,6	17,7	17,1	17,0	13,2	13,4	13,4	13,8	14,2	14,4	14,3
Espagne	13,3	14,3	16,2	15,6	14,7	14,6	14,4	14,4	14,8	15,1	14,5	15,9	16,5
France	11,9	12,0	11,7	12,1	12,2	12,3	12,1	12,1	11,8	11,9	11,8	11,7	11,6
Irlande	22,5	21,7	21,2	20,2	18,9	20,1	19,1	20,1	19,1	19,0	19,2	20,8	22,3
Italie	13,4	13,2	13,1	12,5	12,1	12,6	13,3	13,2	15,9	18,6	20,6	19,4	19,8
Pays-Bas	12,0	11,8	11,9	12,0	11,9	11,7	11,2	11,5	11,7	11,6	11,5	11,5	11,4
Portugal	23,6	19,6	21,9	24,1	25,1	24,1	23,3	23,3	23,5	22,9	22,1	24,8	25,0
Royaume-Uni	12,7	12,5	12,3	12,3	13,0	14,2	14,8	15,0	15,4	15,8	17,0	17,2	18,1
Europe	12,5	12,6	12,6	12,5	12,5	12,8	12,6	12,7	13,6	14,1	14,9	14,7	14,9

## COMPARAISON DES DÉLAIS MOYENS DE RÈGLEMENT EN EUROPE AU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2009



A noter  
 Les délais contractuels de règlement sont les tranches de délais théoriques habituellement constatés.  
 En pratique, les délais de paiement moyens hors retards se situent généralement au delà de 70 jours sur le sud de l'Europe et à 30 - 50 jours dans les autres pays.

## ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR PAYS EN EUROPE

Après une rapide dégradation des comportements de paiement des entreprises européennes en 2008, les retards de paiement se stabilisent en dessous de 15 jours.

### FRANCE ET PAYS-BAS

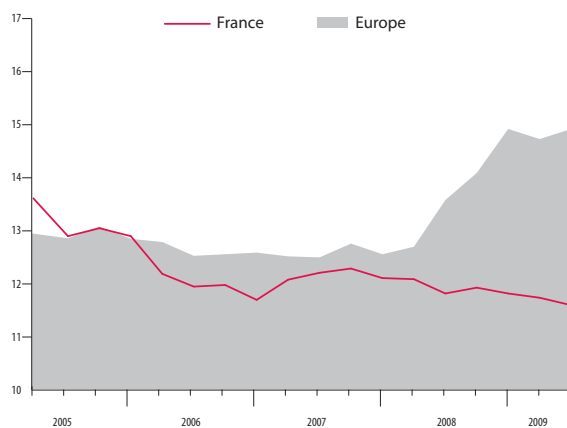
La France et les Pays-Bas améliorent encore leurs comportements de paiement.

En France, le deuxième trimestre 2009 confirme une tendance observée depuis quelques mois. Les retards de paiement des entreprises françaises ramenés à moins de 12 jours dès le printemps 2008 (11,8 jours) s'améliorent encore et atteignent, désormais, leur niveau le plus bas à 11,6 jours. Cependant, cette performance masque des comportements moins vertueux toujours solides. En effet, seulement une entreprise française sur trois (33,1%) paye ses factures à la date convenue; 38,6% règlent leurs fournisseurs avec un retard de quelques jours, c'est la plus forte proportion en Europe où la moyenne se situe à 28,2%. En revanche, la France se distingue plus avantageusement en affichant le plus faible taux de longs retards ; 5,3% des paiements présentent un retard supérieur à 30 jours contre 9,9% en moyenne en Europe.

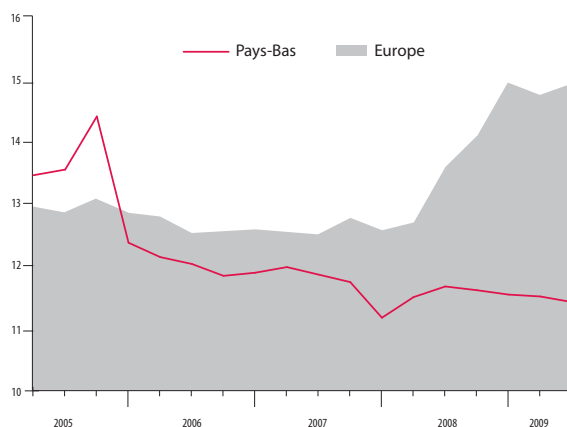
Tombés en dessous de 12 jours durant l'été 2006, les retards de paiement des entreprises néerlandaises sont, depuis, relativement stables aux alentours de 11,5 jours. Sur le deuxième trimestre 2009, ils sont même aux plus bas à 11,4 jours contre 11,7 jours un an plus tôt. Sur cette tendance, les factures sont plus fréquemment réglées dans les délais prévus; 39%, contre 38% en juin 2008, des paiements sont effectués à la date d'échéance. La performance néerlandaise est d'autant plus méritoire que les délais contractuels de paiement sont généralement plus courts que ceux observés en France.

De plus, les longs retards y sont moins répandus qu'ailleurs, exception faite de la France ; 5,5% seulement des factures sont réglées avec plus de 30 jours de retard.

Évolution des retards de paiement depuis 5 ans  
Comparaison France - Europe  
(exprimés en jours de retard)



Évolution des retards de paiement depuis 5 ans  
Comparaison Pays-Bas - Europe  
(exprimés en jours de retard)



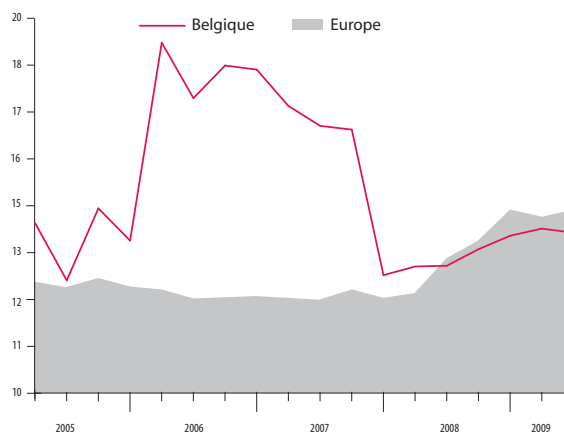
## BELGIQUE ET ALLEMAGNE

### La Belgique et l'Allemagne stabilisent leurs retards de paiement.

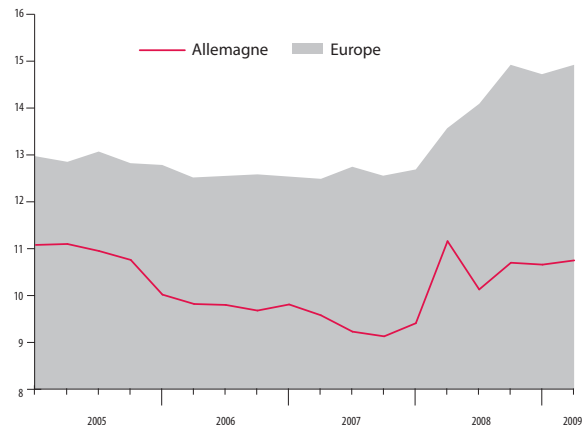
Depuis fin 2008, la **Belgique** stabilise ses retards de paiement à 14,3 jours ; c'est toutefois 1 jour de plus qu'en juin 2008. Plus d'une entreprise belge sur trois (35,3%) honore ses paiements à la date convenue (36,3% en juin 2008). 8,7% des paiements sont reportés de plus de 30 jours, c'est mieux que la moyenne européenne (9,9%).

L'**Allemagne**, fermement attachée à son leadership européen en matière de comportement de paiement, affiche depuis 9 mois un retard moyen, très linéaire, de 10,7 jours. Très en dessous de la moyenne européenne (14,9 jours), les reports de paiement allemands ne parviennent néanmoins pas à redescendre en dessous des 10 jours. 54,5% des entreprises allemandes payent leurs fournisseurs à la date d'échéance convenue voire avec anticipation. Elles ne sont, par ailleurs, que 6,2% à retarder leurs paiements de plus de 30 jours.

Évolution des retards de paiement depuis 5 ans  
**Comparaison Belgique - Europe**  
(exprimés en jours de retard)



Évolution des retards de paiement depuis 5 ans  
**Comparaison Allemagne - Europe**  
(exprimés en jours de retard)



## ITALIE, ESPAGNE ET PORTUGAL

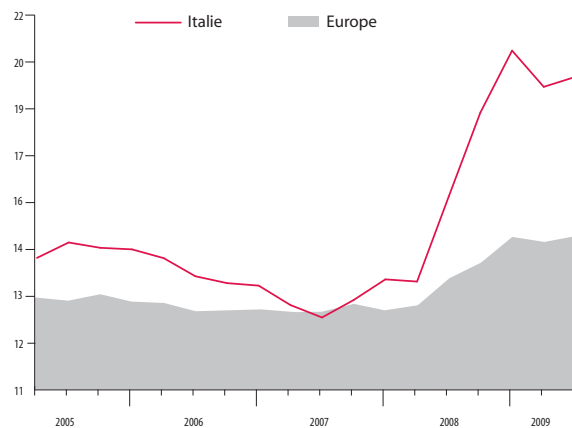
### Les pays du sud de l'Europe sévèrement orientés.

L'Italie, tout d'abord, dont les retards de paiement restent bloqués au-delà de 19 jours. Tombés en dessous de 13 jours en 2007, ceux-ci enregistraient un retournement sévère au printemps 2008 ; ils approchent alors déjà les 16 jours. Le pays finissait l'année 2008 sur un retard moyen de 20,6 jours, niveau le plus haut depuis 1995. Début 2009, les délais étaient ramenés à 19,4 jours mais sur le deuxième trimestre ils repartent à la hausse à 19,8 jours. Dans un pays où les délais contractuels de 120 jours ne sont pas rares, moins d'une entreprise sur deux (41,3%) respecte les échéances de paiement ; elles étaient 49,4% en juin 2008. Par ailleurs, les retards de paiement peuvent être très longs. Ainsi, 16% des factures sont réglées avec plus de 30 jours de retard (9,9% en Europe) ; elles étaient 11,8% il y a un an.

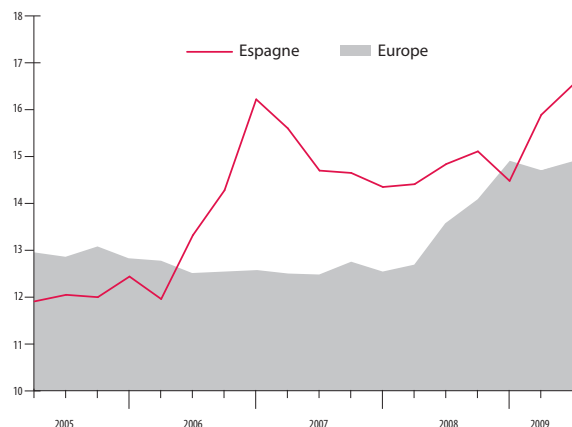
L'Espagne surfe, elle aussi, sur des niveaux record. Au deuxième trimestre 2009, les retards de paiement franchissent les 16 jours (16,5 j) contre 14,8 jours il y a un an. 48,1% des paiements sont effectués sans retard, ils étaient 49,1% en juin 2008. Les très longs reports sont également en hausse sensible. 3,4% des factures sont payées au-delà de 4 mois après la date d'échéance, contre 2,6% il y a un an.

Le voisin portugais, coutumier des retards, s'inscrit lui aussi sur une tendance défavorable. Les reports de paiement se situent, au deuxième trimestre 2009, à 25 jours soit 1,5 jour de plus qu'un an plus tôt. Les entreprises portugaises sont désormais aussi nombreuses (20%) à respecter les échéances de paiement qu'à les décaler de plus de 30 jours.

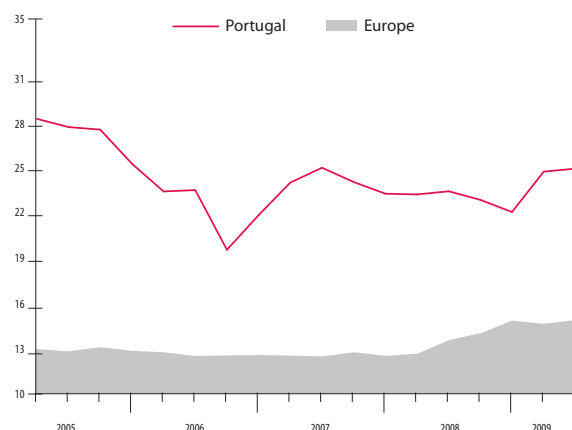
Évolution des retards de paiement depuis 5 ans  
**Comparaison Italie - Europe**  
 (exprimés en jours de retard)



Évolution des retards de paiement depuis 5 ans  
**Comparaison Espagne - Europe**  
 (exprimés en jours de retard)



Évolution des retards de paiement depuis 5 ans  
**Comparaison Portugal - Europe**  
 (exprimés en jours de retard)



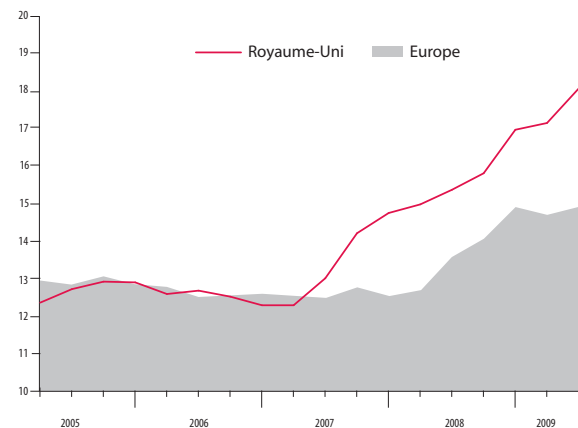
## ROYAUME-UNI ET IRLANDE

### Royaume-Uni : des retards de paiement toujours plus haut

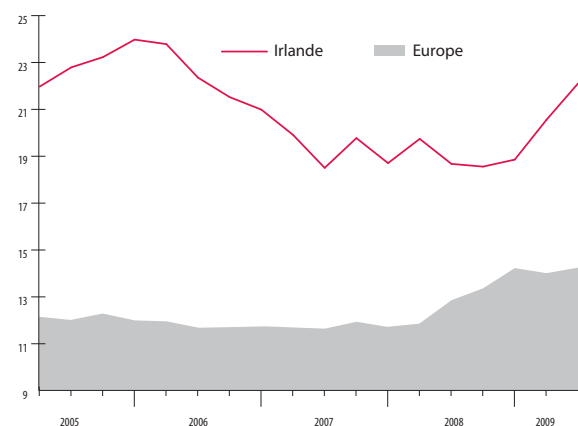
La détérioration des comportements de paiement des entreprises britanniques reste forte. L'allongement des retards de paiement amorcé dès le printemps 2007 s'est confirmé depuis, mois après mois. Sur ce deuxième trimestre 2009, les reports de règlement franchissent le plafond historique de 18 jours (18,1) jamais approché depuis 1995, époque à partir de laquelle Altares tient ses statistiques de comportement de paiement. Plutôt habituée à jouer les premiers rôles en Europe avec des retards de paiement moindres que ceux constatés chez la plupart de ses voisins, la Grande-Bretagne affiche désormais des décalages de règlement supérieurs de 3 jours à la moyenne européenne. Ce dérapage conduit à ce qu'aujourd'hui moins d'une entreprise britannique sur quatre (24,2%) règle ses fournisseurs dans les délais contractuels convenus ; elles étaient encore 31,2% il y a un an. La moyenne européenne se situe à 38,6%. De plus, le retard moyen de 18,1 jours traduit une plus forte proportion de paiements fortement retardés : les paiements de 12,4% des factures sont différés de plus de 30 jours (9,9% il y a un an). Dans ce contexte, les défaillances d'entreprises britanniques pourraient augmenter très sensiblement sur 2009.

Le voisin irlandais est également sur une tendance défavorable. Les reports de paiement se situent, au deuxième trimestre 2009, à 22,3 jours soit 3,2 jours de plus qu'un an plus tôt. Une entreprise irlandaise sur cinq (20,3%) respecte la date d'échéance de la facture, 16,7% la reportent de plus de 30 jours.

Évolution des retards de paiement depuis 5 ans  
Comparaison Royaume-Uni - Europe  
(exprimés en jours de retard)



Évolution des retards de paiement depuis 5 ans  
Comparaison Irlande - Europe  
(exprimés en jours de retard)

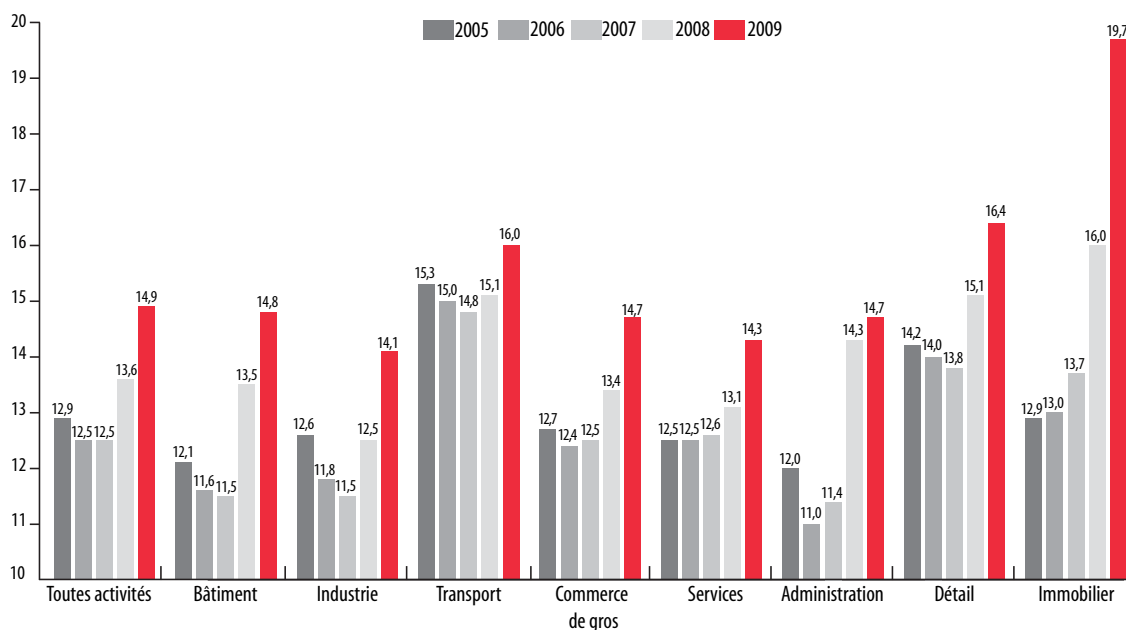


## ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT PAR ACTIVITÉ EN EUROPE

### NOMBRE DE JOURS DE RETARD DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE PAR PAYS ET PAR ACTIVITÉ AU 2<sup>ÈME</sup> TRIMESTRE 2009



## ÉVOLUTION DES RETARDS DE PAIEMENT DES ENTREPRISES EN EUROPE SUR 5 ANS AUX 2<sup>ÈMES</sup> TRIMESTRES 2005 À 2009



Dans ce contexte, même si aucun secteur ne présente des retards inférieurs à 14 jours, certains semblent stabiliser leurs comportements de paiement.

### IMMOBILIER

#### Des retards de paiements longs et en forte dégradation dans l'Immobilier.

Les comportements de paiement des entreprises immobilières se dégradent rapidement dans plusieurs pays. A 19,7 jours en moyenne, l'Immobilier est le secteur en Europe où les retards de paiement sont les plus longs. Ceux-ci avaient nettement franchi les 13 jours au printemps 2007, puis les 14 jours durant l'été, approchaient les 15 jours début 2008, atteignaient les 16 jours en été 2008 puis dépassaient les 17 jours durant l'automne et les 18 jours fin 2008, avant de monter à 19 jours début 2009 pour approcher désormais les 20 jours. En 30 mois, les retards de paiement de l'Immobilier ont augmenté de 6,5 jours soit + 50%. Sur un an, ils s'allongent de 3,6 jours.

L'accélération des tensions est encore plus rapide dans plusieurs pays. Ainsi, sur un an, les retards dérapent de 8,5 jours au Portugal (31,3 jours) et en Espagne (31,1 jours), de 7,5 jours en Italie (22,7 jours) et de 4,4 jours en Grande-Bretagne (22,2 jours). Mais en Irlande, le retournement est plus sévère encore ; les retards de paiement y ont doublé passant de 22 à 44 jours en moyenne.

La France, pourtant bien orientée dans la plupart des secteurs, accuse dans celui-ci un allongement des retards de paiement de 1,3 jour sur un an à 16 jours ; c'est l'activité, en France, où les comportements de paiement sont les moins bons. Les reports augmentent également en Belgique de 1,4 jour (15,6 jours).

En revanche, les retards se stabilisent en Allemagne et aux Pays-Bas.

## INDUSTRIE

### Les retards de paiements se stabilisent dans l'Industrie

Les paiements de l'Industrie restent sous tension. Les retards de paiement se stabilisent à 14,1 jours depuis quelques mois mais sont en hausse de 1,6 jour sur un an. Ils se situent à des valeurs non connues depuis plus de 6 ans (fin 2002).

L'allongement est particulièrement sensible en Italie où les retards, stables sur trois mois, ne redescendent plus en dessous de 17 jours, niveau franchi fin 2008. En augmentation de 4,8 jours sur un an, ils s'établissent à 17,1 jours contre 15,3 jours durant l'été 2008. Ils étaient de 12,4 jours au printemps et 10,4 début 2008. L'Irlande est là aussi sur des tendances fortes. Les retards de paiement sont en hausse de 4,3 jours sur un an et se situent à 21,8 jours. La dégradation est moins rapide au Royaume-Uni sur un an (+ 2,1 jours) mais se poursuit sur trois mois. Les industriels britanniques reportent leurs paiements de 17,6 jours fin juin 2009 contre 16,9 jours le trimestre précédent, 15,5 jours fin juin 2008 ou 13,9 jours fin juin 2007. Les tensions sont moindres en Espagne (+ 1,1 jour sur un an à 13,4 jours) et en Belgique (+ 0,7 jour à 14,2 jours). En revanche, les comportements de paiement sont stables (- 0,3 jour) en Allemagne (9,4 jrs), en France (11, 2 jours) et au Portugal (25,2 jours) mais aussi aux Pays-Bas (- 0,1 jour à 12,6 jours).

## BÂTIMENT

### Dans le sillage de l'Immobilier, le Bâtiment reste sous pression.

A 14,8 jours, les retards de paiement du Bâtiment sont comparables aux valeurs constatées début 2003. Ils sont en augmentation de 0,7 jour sur trois mois et 1,4 jour sur un an. Par rapport à 2007, période où les reports de règlements étaient à un seuil bas (11,4 jours), cela représente une dégradation de 3,4 jours.

C'est en Irlande que l'allongement des retards est le plus critique. Ils augmentent de 8,6 jours sur un an et 2,6 jours sur trois mois. Ils s'établissent désormais à 28,6 jours contre 20 jours au deuxième trimestre 2008 et 15,1 jours sur la même période 2007. L'Espagne continue d'être sévèrement affectée dans ce secteur. Les retards s'allongent de 4,9 jours sur un an et 1,5 jour sur seulement trois mois. Ils sont désormais à 22,5 jours contre 21 jours le trimestre précédent, 18,7 jours fin 2008 et 17,6 jours sur le deuxième trimestre 2008 ; ils étaient à 14,5 jours il y a deux ans (juin 2007) et 11,3 jours il y a trois ans. L'Italie ne fait guère mieux avec des retards à 21,6 jours en hausse de 4,3 jours sur un an. Sur deux ans, la dégradation est impressionnante. Durant le deuxième trimestre 2007, les entreprises italiennes du Bâtiment retardaient leurs règlement de « seulement » 9,4 jours soit un allongement sur la période de 12,2 jours. Le Portugal affiche des retards de 35,6 jours en augmentation de 3 jours sur un an. Le Royaume-Uni est également mal orienté. Les reports s'allongent de 2,1 jours sur un an et 1 jour sur trois mois. Ils se situent à 16,1 jours sur le deuxième trimestre 2009 contre 13,9 jours sur la même période 2008 et 12,8 jours en 2007. En Belgique, les retards de paiement augmentent de 1,7 jour sur un an à 13,9 jours.

En revanche, les comportements de paiement s'améliorent en Allemagne (- 0,3 jour à 11,8 jours) et aux Pays-Bas (- 0,9 jour à 11,8 jours). La France se démarque en réduisant ses retards de paiement de plus d'une journée sur un an (- 1,2 jour) et affiche désormais des reports de 8,6 jours ; c'est le niveau le plus bas en Europe.

## COMMERCE

### Les reports de règlement restent hauts dans le Commerce mais tendent à baisser légèrement.

Après avoir franchis fin 2008, les 16 jours pour la première fois depuis cinq ans, les retards de paiement du Commerce de détail, comme ceux du Commerce de gros, se stabilisent. Cependant, à 16,4 jours dans le détail et 14,7 jours dans le de gros, les retards sont encore supérieurs de 1,3 jour à leurs valeurs de juin 2008.

Cette stabilité est portée par l'Allemagne, la France, les Pays-Bas et même le Portugal. En revanche, les retards de paiements s'allongent de plus d'une journée chez les détaillants belges et espagnols alors qu'ils résistent chez les grossistes. Les tensions sont plus fortes en Irlande (+ 2,2 jours dans le gros et + 5 jours dans le détail), au Royaume-Uni (+ 2,8 jours dans le gros et + 3,5 dans le détail) et en Italie (+ 4,9 jours dans le gros et 1,9 jour dans le détail).

## TRANSPORT

### Les comportements de paiement continuent de se dégrader dans le Transport.

Depuis un an, les paiements sont tendus dans le Transport. Les retards de paiement sont désormais à 16 jours soit en hausse de 0,9 jour sur un an et 1,7 jour par rapport à fin 2007. Pour autant, la situation est très disparate selon les pays en Europe.

Ainsi, les retards de paiements diminuent d'une demi-journée sur un an en Belgique, Allemagne et France. Ils augmentent d'une demi-journée aux Pays-Bas mais le pays conserve la valeur européenne la plus basse (13 jours) devant la France (13,1 jours) puis l'Allemagne (14,3 jours). Les reports de règlement se tendent aussi en Italie de 1,8 jour. En Irlande, pourtant mal orientée dans de nombreux secteurs, le Transport se distingue avec des retards de paiement ramenés à 19 jours après une baisse de près de 6 jours sur un an. Le Royaume-Uni se démarque également mais ici les retards s'allongent rapidement contrairement à son voisin irlandais. Sur un an, ils dérapent en effet de 4,3 jours et atteignent 19,3 jours.

## ADMINISTRATION

### Les retards de paiement des Administrations se fixent à des niveaux élevés.

Les comportements de paiement des Administrations s'étaient brusquement dégradés sur le deuxième trimestre 2008. Ils étaient alors passés de 12,1 jours à 14,3 jours en seulement trois mois. Ils sont actuellement de 14,7 jours et se stabilisent à leurs plus hauts niveaux depuis 2003.

Cette constance est confirmée dans la plupart des pays, exception faite de l'Espagne où les paiements se dégradent très vite (+ 6 jours à 27,6 jours) et du Royaume-Uni (+ 2,3 jours à 17,6 jours).

C'est en France que les retards de l'Administration sont les plus faibles à moins de 10 jours (9,8 jours).

## MÉTHODOLOGIE

### DÉFINITION DU RETARD DE PAIEMENT

Est considéré comme tardif tout paiement effectué au-delà du terme convenu contractuellement. L'observation de l'impact d'un retard montre un risque de défaillance très élevé à partir de 30 jours (cf ci-dessous).

### LE PROGRAMME DUNTRADE, UNE OBSERVATION FACTUELLE DE LA REALITE DES PAIEMENTS

Les membres du réseau mondial Dun & Bradstreet ont initié un programme exclusif de collecte et d'analyse des retards de paiement. Depuis 45 ans aux Etats-Unis et près de 25 ans en Europe, le programme DunTrade, unique au monde, s'alimente des informations provenant directement de la comptabilité-client de milliers de sociétés participantes. Il analyse en permanence les retards de paiement par rapport aux conditions contractuelles. C'est le seul programme de collecte de ce type à s'appuyer sur une observation factuelle de la réalité des paiements. Le périmètre compte plus de 22 millions d'expériences commerciales réelles en Europe, dont 3 millions en France. Altares, membre du réseau mondial Dun & Bradstreet, s'appuie sur le programme DunTrade, à la fois pour enrichir ses modèles de score et pour publier régulièrement son analyse des comportements de paiement en Europe.

### RETARD DE PAIEMENT ET PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE

La commission européenne, à l'origine de la proposition de la directive de 2000 pour favoriser la lutte contre les retards de paiement dans les transactions commerciales a constaté qu'une défaillance sur quatre était due à des retards de paiement. Ces insolvabilités entraînent la perte de près de 24 milliards d'euros de créances non recouvrées. Les seuls retards de paiement pèsent 90 milliards d'euros par an et représentent 10,8 milliards d'euros d'intérêts perdus.

Le poids des retards de paiement sur les trésoreries et leur effet en terme de défaillances sont clairs. L'aggravation du risque lié au report des règlements, observée depuis de nombreuses années grâce au programme DunTrade, a été de nouveau validée lors de l'élaboration du score de défaillance Altares. Les retards de moins de 15 jours sont encore trop souvent relevés sur les entreprises actives, et le seuil des 30 jours de retard a été confirmé comme point d'accélération du niveau de risque. A partir de 30 jours de retard, la probabilité de défaillance est multipliée par 6. Et à partir de 69 jours la probabilité est 11 fois plus forte.

### PROBABILITÉ DE DÉFAILLANCE ASSOCIÉE AU RETARD DE PAIEMENT

